

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 septembre 2022

Compte-rendu

Convocation du 31 août 2022

Présents : Mesdames BEILLARD, RAVENEAU, MAUBOUCHER, LAURENT, DUPUY. Messieurs CHAPEAU, DOUBLET, GROLLEAU, ABILLARD, GUIOCHEREAU, RONCERET.

Excusés : Madame BONIN Marjorie, Madame LACRAMPE Josette, Monsieur GUYOCHEREAU Yannick.

Pouvoir : Madame BONIN Marjorie donne pouvoir à Madame RAVENEAU Annie

Madame LACRAMPE Josette donne pouvoir à Madame MASSIAS Isabelle

Secrétaire de séance : Madame MASSIAS Isabelle

Invités : Mademoiselle Alexandrine DESCHAMPS, Lauréats départementaux 2022, meilleurs apprentis de France, médaille d'argent en coiffure féminine. Remise d'un cadeau (assortiment de chocolats du chocolatier Berthe-Perrin de Vernioil-le-Fourrier) pour la féliciter de son investissement et de son travail.

Rencontre avec Monsieur BERTIN et Madame DEVAUX, conseillers départementaux : Échange sur les compétences du département de Maine-et-Loire.

Adoption du procès-verbal du 05 juillet 2022

Prieuré : Convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une convention pour la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive obligatoire a été signée pour les futurs travaux de réhabilitation du Prieuré. Le Département de Maine-et-Loire réalisera ce diagnostic. L'opération doit commencer le lundi 19 septembre 2022 pour une durée de 7 jours.

Consultation contrat assurance groupe

Madame le maire informe les membres du conseil municipal que le contrat d'assurance groupe « Risques statutaires » souscrit par le Centre de Gestion avec COLLECTTeam/ Yvelin/ Acte-Vie et EUCARE arrivera à échéance le 31 décembre 2022.

Vu l'intérêt que représente la négociation d'un contrat d'assurance groupe, le conseil municipal décide de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la couverture des risques statutaires des agents à compter du 01 janvier 2023.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en matière de marchés publics

Désignation	Achat de 2 lits pliants avec toile pour l'école maternelle
Entreprise	Équipe Éducation
Montant HT	253 €
Montant TTC	330.60 €

Désignation	Aménagement paysagé Rue de la Vincenderie et Rue des Longeards
Entreprise	Ernest Turc

Montant HT	1 487.34 €
Montant TTC	1 636.07 €

Désignation	Remplacement d'un chauffe-eau électrique dans un locatif communal
Entreprise	Entreprise Gabriel
Montant HT	834.78 €
Montant TTC	918.26 €

Désignation	Rénovation d'un pilier en tuffeau Place du Champ de Foire
Entreprise	SARL Marchand Piednoir
Montant HT	690 €
Montant TTC	828 €

DPU

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les biens situés : 419 Route de la Sablonnière et 21 rue de la Roche.

Délibération et questions diverses

Assemblée générale du CIPI le jeudi 15 septembre 2022 à 19 heures à l'école Odette Blanchet.